



États financiers consolidés
31 décembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
États consolidés du résultat.....	5
États consolidés du résultat global.....	6
États consolidés des variations des capitaux propres.....	7
Bilans consolidés.....	8
États consolidés des flux de trésorerie.....	9

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1 - Description de l'entreprise.....	10
2 - Mode d'établissement.....	10
3 - Principales conventions comptables.....	10
4 - Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice et normes publiées mais non encore en vigueur.....	20
5 - Estimations et jugements comptables critiques.....	21
6 - Information sectorielle.....	23
7 - Charges d'exploitation minière.....	25
8 - Charges administratives.....	25
9 - Charges financières.....	25
10 - Stocks.....	26
11 - Débiteurs.....	26
12 - Biens miniers.....	27
13 - Immobilisations corporelles.....	29
14 - Créiteurs.....	30
15 - Dette à long terme, marges de crédit et découvert bancaire.....	30
16 - Passif environnemental.....	31
17 - Contrats de location.....	32
18 - Capitaux propres.....	33
19 - Cumul des autres éléments du résultat global.....	36
20 - Renseignements complémentaires aux états consolidés des flux de trésorerie.....	36
21 - Impôts sur le résultat.....	37
22 - Résultat par action.....	39
23 - Informations concernant le capital.....	39
24 - Éventualités et engagements.....	39
25 - Instruments financiers.....	40
26 - Transactions entre parties liées.....	43
27 - Événement postérieur à la date de clôture.....	44



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources Robex Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Robex Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2021 et 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés du résultat des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020;
- les états consolidés du résultat global des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020;
- les états consolidés des variations des capitaux propres des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020;
- les bilans consolidés aux 31 décembre 2021 et 2020;
- les états consolidés des flux de trésorerie des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020;
- les notes afférentes aux états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 2 mai 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128042

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2021 \$	2020 \$
REVENUS - VENTES D'OR	103 892 699	120 830 189
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges d'exploitation minière - note 7	37 839 905	34 465 494
Charges administratives - note 8	17 442 857	16 348 407
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	11 516 230	20 913 370
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 18 b)	---	573 791
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	37 093 707	48 529 127
AUTRES CHARGES (PRODUITS)		
Charges financières - note 9	938 960	1 145 749
Gains de change	(507 875)	(193 820)
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 951	57 341
Autres produits	(122 407)	(62 490)
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	36 779 078	47 582 347
Charge d'impôt sur le résultat - note 21	20 658 446	2 556 305
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	16 120 632	45 026 042
ATTRIBUABLE		
Aux actionnaires ordinaires	15 892 676	44 609 088
À la participation ne donnant pas le contrôle	227 956	416 954
	16 120 632	45 026 042
RÉSULTAT PAR ACTION - note 22		
De base	0,026	0,076
Dilué	0,026	0,074

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2021	2020
	\$	\$
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	16 120 632	45 026 042
Autres éléments du résultat global		
Élément susceptible d'être reclassé ultérieurement en résultat net		
Écart de change	(8 772 942)	5 829 920
RÉSULTAT GLOBAL	7 347 690	50 855 962
RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE		
Aux actionnaires ordinaires	7 195 017	50 407 529
À la participation ne donnant pas le contrôle	152 673	448 433
	7 347 690	50 855 962

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Actionnaires ordinaires				Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Réserve - options d'achat d'actions	Bénéfices non répartis (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global - note 19			
Solde au 31 décembre 2019	66 850 704	4 185 214	(859 288)	1 778 494	71 955 124	724 344	72 679 468
Résultat net de l'exercice	---	---	44 609 088	---	44 609 088	416 954	45 026 042
Autres éléments du résultat global	---	---	---	5 798 441	5 798 441	31 479	5 829 920
Résultat global de l'exercice	---	---	44 609 088	5 798 441	50 407 529	448 433	50 855 962
Dividendes - note 18 c)	---	---	(35 537 967)	---	(35 537 967)	(73 014)	(35 610 981)
Options d'achat d'actions exercées au cours de l'exercice - note 18 a)	4 418 698	(1 677 419)	---	---	2 741 279	---	2 741 279
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 18 b)	---	573 791	---	---	573 791	---	573 791
Solde au 31 décembre 2020	71 269 402	3 081 586	8 211 833	7 576 935	90 139 756	1 099 763	91 239 519
Résultat net de l'exercice	---	---	15 892 676	---	15 892 676	227 956	16 120 632
Autres éléments du résultat global	---	---	---	(8 697 659)	(8 697 659)	(75 283)	(8 772 942)
Résultat global de l'exercice	---	---	15 892 676	(8 697 659)	7 195 017	152 673	7 347 690
Dividendes - note 18 c)	---	---	---	---	---	(23 614)	(23 614)
Options d'achat d'actions exercées au cours de l'exercice - note 18 a)	137 645	(53 975)	---	---	83 670	---	83 670
Solde au 31 décembre 2021	71 407 047	3 027 611	24 104 509	(1 120 724)	97 418 443	1 228 822	98 647 265

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS DES EXERCICES TERMINÉS AUX 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2021 \$	2020 \$
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	20 721 807	8 895 854
Stocks - note 10	13 638 323	13 316 488
Débiteurs - note 11	4 222 161	3 754 189
Charges payées d'avance	742 304	175 943
Dépôts versés	1 920 523	2 012 030
	41 245 118	28 154 504
TVA À RECEVOIR	1 453 141	3 346 714
BIENS MINIERES - note 12	9 305 349	7 935 245
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 13	90 605 261	77 259 852
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 849	77 882
	142 667 718	116 774 197
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Marges de crédit et découvert bancaire - note 15	6 659 600	1 086 599
Créditeurs - note 14	24 325 955	13 765 622
Partie courante de la dette à long terme - note 15	4 389 574	4 288 403
Partie courante des obligations locatives - note 17	79 150	202 056
	35 454 279	19 342 680
DETTE À LONG TERME - note 15	305 032	2 211 700
PASSIF ENVIRONNEMENTAL - note 16	378 385	423 702
OBLIGATIONS LOCATIVES - note 17	7 213	99 495
PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ - note 21	7 875 544	3 457 101
	44 020 453	25 534 678
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions - note 18 a)	71 407 047	71 269 402
Réserve d'options d'achat d'actions - note 18 b)	3 027 611	3 081 586
Bénéfices non répartis	24 104 509	8 211 833
Cumul des autres éléments du résultat global - note 19	(1 120 724)	7 576 935
	97 418 443	90 139 756
Participation ne donnant pas le contrôle	1 228 822	1 099 763
	98 647 265	91 239 519
	142 667 718	116 774 197

Éventualités et engagements (note 24)

Événement postérieur à la date de clôture (note 27)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE DES EXERCICES TERMINÉS AUX 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2021 \$	2020 \$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES		
Exploitation		
Résultat net de l'exercice	16 120 632	45 026 042
Ajustements pour		
Charges financières	938 960	1 145 749
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	11 516 230	20 913 370
Charge d'impôt différé sur le résultat	4 658 751	1 788 301
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 951	57 341
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	---	573 791
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement - note 20	10 155 047	(1 624 536)
Variation de la TVA à recevoir	1 365 503	(3 346 714)
Intérêts payés - note 20	(837 826)	(1 067 824)
	43 923 248	63 465 520
Investissement		
Variation des dépôts versés	334 055	(1 109 028)
Acquisition de biens miniers	(2 005 403)	(282 319)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(33 199 518)	(28 789 875)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(3 700)	(14 773)
	(34 874 566)	(30 195 995)
Financement		
Dette à long terme contractée	4 079 841	---
Remboursement de la dette à long terme	(5 452 097)	(7 732 748)
Variation des marges de crédit	5 622 118	1 110 942
Versements sur les obligations locatives	(145 910)	(315 429)
Émission d'actions ordinaires	83 670	2 741 279
Dividendes payés	(8 623)	(35 545 366)
	4 178 999	(39 741 322)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(1 401 728)	1 768 651
Augmentation (diminution) de la trésorerie	11 825 953	(4 703 146)
Trésorerie au début de l'exercice	8 895 854	13 599 000
Trésorerie à la fin de l'exercice	20 721 807	8 895 854
Impôts payés	7 400 802	1 468 607

Renseignements complémentaires (note 20)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Ressources Robex Inc. (la « Société ») est une société junior canadienne d'exploitation et d'exploration minière. La Société est entrée en production commerciale sur son gisement de Nampala, situé sur le permis de Mininko, le 1^{er} janvier 2017. En plus de ses activités d'exploitation minière, la Société est titulaire de cinq permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. L'adresse du siège social est le 437, Grande Allée Est, Québec (Québec), G1R 2J5, Canada.

2 - MODE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS et ont été approuvés par le conseil d'administration le 2 mai 2022.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation, en vertu de la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société, ceux de ses filiales ainsi que ceux de African Peak Trading House Limited, dans laquelle la Société a effectué un placement significatif et dont l'ensemble des résultats nets est redistribué à la Société sous forme de dividendes privilégiés. Les filiales de la Société sont Société Robex N'Gary SA dans laquelle la Société détient une participation de 85 %, Ressources Robex Mali S.A.R.L. détenue en propriété exclusive et Nampala SA, dans laquelle la Société détient une participation de 90 %. Ces trois filiales sont toutes situées au Mali. Tous les comptes et opérations intersociétés sont éliminés.

La participation ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est présentée comme une composante des capitaux propres séparément de la valeur nette de la Société. La participation ne donnant pas le contrôle représente la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition du regroupement d'entreprises plus la participation ne donnant pas le contrôle dans les changements à la valeur nette depuis la date d'acquisition.

Le résultat global des filiales est attribué aux actionnaires de la Société et aux actionnaires sans contrôle, même si cela entraîne un solde déficitaire pour les parts des actionnaires sans contrôle.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien. L'euro et le franc CFA sont les monnaies fonctionnelles de la Société.

Les états financiers consolidés sont convertis en monnaie de présentation comme suit : les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. L'ajustement au titre de la conversion des devises résultant de cette conversion est inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle appropriée de la façon suivante : les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires mesurés au coût historique et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux d'origine. Les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur au moment où la juste valeur a été établie. Les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés en résultat net sous la rubrique « Gains ou pertes de change ».

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Après la constatation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués selon leur classification qui dépend du but pour lequel les instruments financiers ont été acquis ainsi que leurs caractéristiques.

L'évaluation des actifs et des passifs financiers est basée selon l'une des classifications suivantes :

(a) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs à la JVRN sont évalués à la juste valeur à chaque date de bilan, et les changements de juste valeur sont reflétés dans l'état consolidé du résultat dans la période à laquelle les changements ont eu lieu.

(b) Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs au coût amorti sont initialement évalués à la juste valeur incluant les frais de transaction et sont subséquentement évalués à chaque date de bilan au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les changements au coût sont reflétés dans l'état consolidé du résultat dans la période à laquelle les changements ont eu lieu.

(c) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs à la JVAERG sont initialement évalués à la juste valeur incluant les frais de transaction et sont subséquentement évalués à la juste valeur à chaque date de bilan, et les changements de juste valeur sont reflétés dans l'état consolidé du résultat global dans la période à laquelle les changements ont eu lieu. Aucun reclassement au résultat net n'est permis au moment de la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers.

Les actifs financiers au coût amorti de la Société incluent la trésorerie, les débiteurs (hormis les taxes à recevoir) et les dépôts versés. Les actifs financiers au coût amorti sont présentés comme actif courant si le paiement est recevable dans les 12 prochains mois. Autrement, ils sont présentés dans l'actif non courant.

Les passifs financiers au coût amorti de la Société incluent les créditeurs, la marge de crédit, les obligations locatives et la dette à long terme. Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 prochains mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Instrument financiers - (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers, qui ne sont pas classés comme étant des actifs ou passifs à la JVRN, sont comptabilisés comme un ajustement du coût de l'instrument financier au bilan, au moment de sa comptabilisation initiale. Pour les instruments financiers au coût amorti, ces coûts sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Stocks

La matière extraite des fosses minières est classée comme matière stérile correspondant à des frais de découverte et capitalisée aux immobilisations corporelles ou encore comme stocks de minerai. Le minerai représente la matière qui, au moment de l'extraction, devrait, selon toute attente, être transformée en un produit commercialisable qui sera vendu à profit. Les matières premières sont composées de minerai empilé. Le minerai est accumulé dans des stocks d'empilement qui sont ensuite transformés en or dans une forme commercialisable. L'or en cours de production représentent le doré dans le circuit de traitement dont le processus de production n'est pas terminé et qui n'est pas encore sous une forme commercialisable. Les lingots d'or représentent le produit commercialisable détenu dans un compte métal chez Argor-Heraeus prêt à la vente. Les fournitures représentent des produits de base consommables et d'autres matières premières utilisés dans le processus de production, ainsi que des pièces de rechange et d'autres fournitures d'entretien qui ne sont pas classées comme immobilisations corporelles.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé sur une base moyenne pondérée et comprend tous les coûts engagés, en fonction de la capacité normale de production, afin d'amener chaque produit à son emplacement et à son état actuel. Le coût des stocks comprend la main-d'oeuvre directe, les frais des sous-traitants, les matériaux, les droits de douane et autres taxes, les frais de transport et une allocation des frais généraux des sites miniers. Au fur et à mesure que le minerai est acheminé à l'usine pour traitement, les coûts sont reclassés hors des stocks en fonction du coût moyen par tonne de minerai stocké.

La Société comptabilise des provisions afin de réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation pour refléter les changements dans les facteurs économiques qui ont un impact sur la valeur des stocks et pour refléter les intentions actuelles quant à l'utilisation des stocks de fournitures désuets ou à rotation lente. La valeur nette de réalisation est déterminée par référence au prix du marché en question moins les frais de vente variables applicables. Les provisions comptabilisées reflètent également une estimation des coûts résiduels afin d'amener les stocks à une forme commercialisable. Des provisions sont aussi comptabilisées afin de ramener les fournitures d'exploitation minière à leur valeur de réalisation nette, qui est généralement calculée par référence à leur valeur de récupération ou à leur valeur de rebut, lorsqu'il est établi que les fournitures sont désuètes. Les provisions sont reprises afin de refléter des recouvrements ultérieurs de la valeur nette de réalisation lorsque les stocks sont toujours en main.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Biens miniers

Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration minière et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement.

Les coûts d'exploration comprennent les droits dans des biens miniers, payés ou acquis dans le cadre d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'informations sur les dépôts minéralisés existants.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas d'une dépréciation causée par une perte de valeur. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production. Ces coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain. Le produit de la vente des biens miniers est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte à l'état consolidé du résultat. Dans le cas d'une vente partielle, si la valeur comptable est supérieure au produit de la vente, seules les pertes sont comptabilisées.

Les coûts d'exploration comprennent aussi généralement les coûts associés à la production, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques et géophysiques. En règle générale, la capitalisation des dépenses relatives aux activités d'exploration commence lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques futurs seront réalisés. L'évaluation de la probabilité est fondée sur des facteurs tels que le niveau de l'exploration et le degré de confiance de la direction dans le corps minéralisé.

Les coûts d'exploration et d'évaluation reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise par suite d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de pré faisabilité et de faisabilité finale.

Les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés si la direction détermine qu'il existe des preuves suffisantes pour étayer la probabilité de générer des retombées économiques positives dans le futur. Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés dans les biens miniers. Si une activité d'exploration ne s'avère pas viable, tous les coûts irrécupérables du projet sont radiés. Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Biens miniers - (suite)

Perte de valeur

La recouvrabilité des montants figurant comme biens miniers dépend de la découverte de réserves recouvrables sur le plan économique, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement et de la production rentable future ou du produit de la disposition. Le montant figurant à titre d'intérêts miniers ne représente pas nécessairement la valeur actuelle ou future de ces intérêts miniers.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un bien minier excède sa valeur recouvrable. Afin d'évaluer la valeur recouvrable, les biens miniers sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie séparément identifiables (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un bien minier est la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en se fondant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus de l'actif ou de l'UGT concerné. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur à chaque date de bilan pour des reprises éventuelles lorsque des événements ou des circonstances le justifient.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement et subséquentement comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état consolidé du résultat au cours de la période où ils sont engagés.

La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. En cas de changement dans ces estimations, le montant initialement comptabilisé est comptabilisé de manière prospective.

Les coûts liés aux travaux majeurs de reconstruction ou de révision effectués dans le cadre de programmes de maintenance sont inscrits à l'actif lorsqu'il est probable que les travaux permettront d'accroître la capacité de production ou la durée d'utilité de l'actif visé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Immobilisations corporelles - (suite)

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état consolidé du résultat.

Coûts d'acquisition de propriétés, frais d'exploration et coûts de développement minier

Les coûts engagés relativement aux réserves prouvées et probables mises en valeur et non mises en valeur, et aux ressources probables ne faisant pas partie des réserves, lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que les ressources ne faisant pas partie des réserves seront produites (les « ressources probables ne faisant pas partie des réserves »), sont inclus dans le montant amortissable. L'amortissement est la répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité. Le montant amortissable de l'actif correspond à son coût, ou à tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement commence au moment de la mise en exploitation commerciale de la propriété et est calculé selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables comprend les réserves prouvées et probables ainsi qu'une partie des ressources indiquées.

Les frais d'exploration engagés à l'égard d'une propriété en exploitation sont inscrits à l'actif dans les immobilisations corporelles et amortis en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables dans la zone de ressources visée.

Matériel relatif à l'exploitation minière

Le matériel relatif à l'exploitation minière est inscrit au coût et amorti, déduction faite de la valeur résiduelle, selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables ou selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'exploitation de la mine. Par ailleurs, si la durée d'utilité prévue de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

Bâtiments et aménagements de bureaux

Les bâtiments et aménagements de bureaux sont inscrits au coût et amortis, déduction faite de la valeur résiduelle, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'exploitation de la mine ou selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 %. Par ailleurs, si la durée d'utilité prévue de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

Outillage, équipements et matériel roulant

L'outillage, les équipements et le matériel roulant comprennent le matériel de communication ainsi que le matériel informatique et sont inscrits au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 % ou de 30 %. L'amortissement est comptabilisé à l'état consolidé du résultat.

Équipements d'exploration

L'amortissement des équipements d'exploration est capitalisé aux biens miniers en fonction de la politique de capitalisation des biens miniers. L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux coûts de développement minier est capitalisé aux coûts de développement minier. Ces montants seront portés à l'état consolidé du résultat par le biais de l'amortissement des immobilisations corporelles suivant leur mise en exploitation (ou suivant la mise en production des biens miniers). Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'exploration et de développement, la charge d'amortissement est constatée directement à l'état consolidé du résultat. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 % ou de 30 %.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Immobilisations corporelles - (suite)

Actifs en cours de construction

Les actifs en cours de construction comprennent les immobilisations corporelles en voie de construction, y compris celles destinées à leur usage propre. Le coût comprend le prix d'achat, ainsi que tout coût directement attribuable à la mise en état de fonctionnement de l'actif en vue de son utilisation prévue. Les actifs en cours de construction sont classés dans la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles lorsque les coûts sont engagés. Les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût, diminué de toute perte de valeur comptabilisée, et ne sont pas amortis. Leur amortissement commence uniquement lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue.

Frais de découverte

Durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort-terrain et autre matériel stérile pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Le processus d'enlèvement du mort-terrain et autre matériel stérile est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé sont capitalisés aux coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. La Société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies :

- (i) Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la Société;
- (ii) La Société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré; et
- (iii) Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La Société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai.

Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs admissibles sont incorporés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières à l'état consolidé du résultat au cours de la période où ils sont engagés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement et subséquentement comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable sur sa valeur recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque des événements ou les circonstances le justifient.

Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

La Société comptabilise les coûts estimatifs des obligations légales et constructives nécessaires à la restauration des emplacements dans la période pendant laquelle l'obligation est engagée avec une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe. Pour les endroits où les activités minières ont cessé, les changements dans les provisions sont comptabilisés en charges financières à l'état consolidé du résultat. L'obligation est généralement considérée comme ayant été engagée lorsque les actifs miniers sont construits ou le milieu de terrain est perturbé à l'emplacement de production.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La variation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Le passif actualisé est ajusté à la fin de chaque période pour refléter le passage du temps, sur la base d'un taux d'actualisation réel sans risque qui reflète les appréciations actuelles du marché et les changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents à l'obligation.

Contrats de location

La Société est une partie à des contrats de location visant des espaces à bureaux et des véhicules.

Les modalités de chaque contrat de location sont négociées au cas par cas et présentent une grande variété de termes et conditions. Les contrats de location ne comportent aucune clause restrictive.

Les contrats de location sont comptabilisés sous la forme d'un actif au titre de droits d'utilisation et d'un passif d'obligation locative correspondant à la date à laquelle l'actif loué est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la période du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la durée du contrat de location sur une base linéaire.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, ce qui comprend :

- le montant de l'évaluation initiale du passif de location;

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Contrats de location - (suite)

Actifs au titre de droits d'utilisation - (suite)

- les paiements de location versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- tous les coûts initiaux directement engagés par la Société; et
- les coûts de restauration.

Après la date d'entrée en vigueur, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, déduction faite de tout amortissement cumulé et de toutes les pertes de valeur cumulées, ajusté pour toute réévaluation de l'obligation locative.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de location qui n'ont pas encore été versés à cette date, ce qui comprend :

- les paiements fixes, déduction faite des incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de location variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les montants que la Société s'attend à payer en vertu de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si la Société est raisonnablement certaine d'exercer cette option; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location.

Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société, à moins que le taux implicite du contrat de location soit facilement déterminable, auquel cas ce dernier est alors utilisé.

Exemptions

La Société a choisi de se prévaloir des exemptions pour les contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur et pour les contrats de location dont la durée ne dépasse pas 12 mois. Les paiements relatifs à de tels contrats de location sont comptabilisés sur une base linéaire et sont passés en charges dans le résultat net.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans les capitaux propres des filiales détenues par des parties externes. La quote-part de l'actif net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Leur quote-part du résultat net et des autres éléments du résultat global est comptabilisée directement en capitaux propres même si le solde des résultats des participations ne donnant pas le contrôle est déficitaire.

Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôts comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé à l'état consolidé du résultat sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt lié est aussi comptabilisé directement aux capitaux propres.

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur lors des exercices où les actifs seront recouverts et les passifs se régleront.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Impôts sur le résultat et impôts différés - (suite)

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant. Ils sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société attribue des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés et aux fournisseurs de services. Le conseil d'administration offre de telles options avec des durées de vie pouvant aller jusqu'à dix ans, sans période d'acquisition, sauf pour les options d'achat d'actions attribuées au conseiller financier, pour qui les options sont exerçables sur une période de 12 mois à raison de 25 % par trimestre, aux prix déterminés par le conseil d'administration.

La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black-Scholes, et elle est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les bénéficiaires acquièrent les options. La juste valeur est comptabilisée comme une dépense en contrepartie de la « Réserve - options d'achat d'actions ». Le montant comptabilisé comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'options d'achat d'actions que l'on prévoit acquérir.

Revenus

Les revenus incluent la vente d'or et de sous-produits (argent). La Société vend par l'intermédiaire d'un raffineur. Les ventes sont constatées lorsque les titres juridiques sur les métaux sont transférés à l'acheteur, soit au moment où les métaux sont vendus sur le marché. L'obligation de performance de la Société est remplie à un moment précis, soit lorsque les métaux sont vendus sur le marché. Les revenus de la vente d'or sont constatés au résultat basé sur le prix selon le London Bullion Market en Euro au moment de la vente.

Résultat par action

Le résultat de base par action de la période est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action de la période est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options. Selon cette méthode, le calcul du résultat dilué par action est effectué comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été exercées au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

4 - NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE ET NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes et modifications aux normes existantes suivantes ont été publiées, et leur adoption est obligatoire pour les périodes comptables futures.

IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les amendements clarifient la signification de « coûts pour exécuter un contrat » et précisent qu'avant qu'une provision distincte pour un contrat déficitaire ne soit établie, une entité comptabilise toute perte de valeur survenue sur les actifs utilisés pour exécuter le contrat, plutôt que sur les actifs dédiés à ce contrat. L'amendement sera appliqué de manière prospective aux contrats pour lesquels l'entité n'a pas encore rempli toutes ses obligations au début de la période de reporting annuelle au cours de laquelle l'entité applique les modifications pour la première fois ou après la première période de reporting commençant le 1er janvier 2022 ou après cette date. Cette modification est en cours d'évaluation par la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

5 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction estime qu'aucun jugement critique n'est susceptible d'entraîner des ajustements importants aux valeurs comptables des actifs et des passifs.

Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de revenus et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir.

Dépréciation d'immobilisations corporelles

La capacité de la Société à recouvrer la valeur comptable de ses immobilisations corporelles (incluant les propriétés minières et les frais différés afférents) dépend de la conjoncture sur les marchés des métaux, des ressources minérales associées aux propriétés et des futurs coûts requis pour le recouvrement ultime par le biais d'une exploitation minière ou d'une vente.

Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai et des ressources minérales récupérables, les prix de vente prévus et les charges d'exploitation prévues pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des actifs miniers, ce qui pourrait mener à des pertes de valeur ou des radiations importantes dans l'avenir.

Estimations de réserves de minerai et de ressources minérales

Les réserves de minerai et les ressources minérales représentent des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la Société. La Société estime ses réserves de minerai et ses ressources minérales en fonction de renseignements compilés par des personnes qualifiées appropriées en ce qui a trait aux données géologiques et techniques portant sur les dimensions, la profondeur, la forme et la teneur du gisement ainsi que les techniques de production appropriées et les taux de récupération. Une telle analyse exige de faire des jugements géologiques complexes dans l'interprétation des

Puisque les hypothèses économiques utilisées peuvent changer et que des renseignements géologiques additionnels sont produits durant l'exploitation d'une mine, les estimations de réserves et des ressources peuvent aussi changer. De tels changements pourraient avoir une incidence sur la situation financière et les résultats de la Société, notamment :

(i) La valeur comptable des immobilisations corporelles pourrait être affectée suivant des changements dans les estimations des flux de trésorerie futurs;

(ii) Les charges d'amortissement à l'état consolidé du résultat pourraient changer lorsque ces charges sont déterminées selon la méthode des unités de production, ou lorsque la durée d'utilité des actifs en question change; et

(iii) Les provisions pour obligations liées à la restauration environnementale pourraient changer - lorsque des changements aux estimations de réserves et de ressources affectent les attentes quant au moment où ces activités auront lieu et le coût associé à ces activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

5 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES - (suite)

Estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles

Une portion importante des immobilisations corporelles est amortie selon la méthode des unités de production. Le calcul du taux d'amortissement par unité de production pourrait être affecté dans la mesure où la production d'or réelle dans l'avenir diffère de la production prévue basée sur les réserves prouvées et probables de minerai et les ressources indiquées. Ceci se produit généralement lorsque des changements majeurs sont apportés à l'un ou l'autre des facteurs ou hypothèses utilisés pour estimer les réserves de minerai et les ressources minérales.

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles en fonction de la période au cours de laquelle les actifs devraient être disponibles pour utilisation. Les montants et la durée des charges comptabilisées pour l'amortissement des actifs miniers pour toute période, ainsi que leur valeur recouvrable nette, sont affectés par ces estimations de durée d'utilité. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en fonction de changements dans les réserves de minerai et les ressources minérales, de l'usure physique, de l'obsolescence technique ou commerciale, et d'autres restrictions, juridiques ou autres, à l'utilisation. Il est possible que de tels changements puissent se solder par des changements importants de la durée d'utilité estimative des immobilisations corporelles de la Société dans l'avenir, affectant ainsi l'amortissement et la valeur recouvrable nette de ces actifs.

Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

Les activités d'exploitation et d'exploration minières de la Société sont assujetties aux lois et aux règlements régissant la protection de l'environnement. La Société constate des montants correspondant aux meilleures estimations de la direction pour les obligations de mise hors service et de restauration dans la période au cours de laquelle ces obligations entrent en vigueur. Les coûts réels engagés dans les périodes futures pourraient différer de manière importante de ces estimations. De plus, les changements futurs aux lois et règlements en matière d'environnement, aux estimations de la durée d'exploitation, et aux taux d'actualisation pourraient affecter la valeur comptable de cette provision. De tels changements pourraient également avoir une incidence sur la durée d'utilité des actifs amortis selon la méthode linéaire, dont les durées d'utilité se limitent à la durée de vie de la mine.

Impôt sur le résultat et position fiscale incertaine

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement significatif s'impose pour déterminer le montant de la provision globale pour impôt. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine. La Société comptabilise des passifs pour les éventuelles questions découlant du contrôle fiscal, selon les estimations des éventuels impôts additionnels à payer. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent de la charge d'impôt comptabilisée initialement, l'écart se répercute sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

Les estimations relatives aux différents avis de cotisation reçus du gouvernement du Mali impliquent un degré d'estimation et de jugement à l'égard de certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce que le processus d'opposition arrive à une résolution avec l'autorité fiscale dont il relève ou, le cas échéant, par le biais d'une procédure judiciaire officielle.

L'incertitude inhérente quant au résultat de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait être différente des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie. L'impact financier de cette estimation est présenté à la note 24.

COVID-19

Une pandémie mondiale liée à la COVID-19 a été déclarée par l'Organisation mondiale de la Santé en mars 2020, ce qui a engendré des ajustements sur les procédures opérationnelles de la Société. Jusqu'à maintenant, ses opérations n'ont pas été touchées de façon importante. Les répercussions actuelles et attendues sur le commerce mondial ont été et devraient continuer d'être d'une grande portée. À ce jour, à l'échelle planétaire, il y a une volatilité importante des prix des produits de base et des taux de change. De plus, de nombreuses restrictions ont été implantées, y compris les restrictions de voyage et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. À la date de publication de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés, il existe encore une incertitude mondiale significative entourant la COVID-19 et l'étendue et la durée de l'impact qu'elle peut avoir. De ce fait, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces développements et leurs impacts sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

6 - INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités d'exploitation et d'exploration minière dans le secteur des métaux précieux. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale. La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.

Le résultat opérationnel pour le secteur Exploitation minière (or) regroupe la Société et toutes ses filiales intervenant dans la chaîne de valeur de la production à la vente, que ce soit sur le lieu de production, les activités d'affinage et les activités administratives, et ce, quelque soit le pays ou la monnaie.

	Exercice terminé le 31 décembre 2021			
	Exploitation minière (or)	Exploration minière	Gestion corporative	Total
REVENUS - VENTES D'OR	103 892 699	---	---	103 892 699
Charges d'exploitation minière - note 7	34 632 805	---	---	34 632 805
Redevances minières - note 7	3 207 100	---	---	3 207 100
Charges administratives - note 8	11 456 289	33 939	5 952 629	17 442 857
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	11 451 992	---	64 238	11 516 230
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	43 144 513	(33 939)	(6 016 867)	37 093 707

	Exercice terminé le 31 décembre 2020			
	Exploitation minière (or)	Exploration minière	Gestion corporative	Total
REVENUS - VENTES D'OR	120 830 189	---	---	120 830 189
Charges d'exploitation minière - note 7	31 550 225	---	---	31 550 225
Redevances minières - note 7	2 915 269	---	---	2 915 269
Charges administratives - note 8	8 808 597	10 779	7 529 031	16 348 407
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	20 849 429	---	63 941	20 913 370
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 18 b)	---	---	573 791	573 791
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	56 706 669	(10 779)	(8 166 763)	48 529 127

Les produits de la Société proviennent d'un client. La Société ne dépend pas économiquement d'un nombre limité de clients pour la vente d'or puisque l'or peut être vendu par l'entremise de nombreux négociants sur le marché des matières premières partout dans le monde.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

6 - INFORMATION SECTORIELLE - (suite)

Les actifs de la Société par secteur sont comme suit :

	Au 31 décembre 2021			
	Exploitation minière (or)	Exploration minière	Gestion corporative	Total \$
Trésorerie	3 200 665	244 021	17 277 121	20 721 807
Stocks	13 638 323	---	---	13 638 323
Débiteurs	4 164 700	---	57 461	4 222 161
Charges payées d'avance	273 776	43 362	425 166	742 304
Dépôts versés	1 839 861	52 118	28 544	1 920 523
TVA à recevoir	1 453 141	---	---	1 453 141
Biens miniers	---	9 305 349	---	9 305 349
Immobilisations corporelles	90 288 294	242 586	74 381	90 605 261
Immobilisations incorporelles	9 389	49 460	---	58 849
	114 868 149	9 936 896	17 862 673	142 667 718

	Au 31 décembre 2020			
	Exploitation minière (or)	Exploration minière	Gestion corporative	Total \$
Trésorerie	3 567 627	70 737	5 257 490	8 895 854
Stocks	13 316 488	---	---	13 316 488
Débiteurs	3 676 205	---	77 984	3 754 189
Charges payées d'avance	157 371	3 615	14 957	175 943
Dépôts versés	1 979 833	---	32 197	2 012 030
TVA à recevoir	3 346 714	---	---	3 346 714
Biens miniers	---	7 935 245	---	7 935 245
Immobilisations corporelles	77 033 029	94 944	131 879	77 259 852
Immobilisations incorporelles	14 546	63 336	---	77 882
	103 091 813	8 167 877	5 514 507	116 774 197

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

7 - CHARGES D'EXPLOITATION MINIÈRE

	2021	2020
	\$	\$
Fournitures et services d'exploitation et d'entretien	31 536 300	25 650 438
Carburants	14 025 782	11 689 016
Réactifs	5 065 618	5 273 288
Charges au titre des avantages du personnel	5 054 785	5 793 822
Variation des stocks	44 901	(1 453 919)
<i>Moins</i> : Coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte	(21 937 381)	(16 414 575)
Frais de transport	842 800	1 012 155
Total des coûts de production	34 632 805	31 550 225
Redevances minières	3 207 100	2 915 269
	37 839 905	34 465 494

8 - CHARGES ADMINISTRATIVES

	2021	2020
	\$	\$
Exploitation et exploration	11 490 228	8 819 376
Gestion corporative	5 952 629	7 529 031
	17 442 857	16 348 407

Des montants liés aux salaires de 1 650 861 \$ et de 485 338 \$ sont respectivement inclus dans le poste «Exploitation et exploration» et dans le poste «Gestion corporative» pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (1 918 603 \$ et 391 588 \$ respectivement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

9 - CHARGES FINANCIÈRES

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	483 861	707 153
Intérêts effectifs sur la dette à long terme	59 320	78 261
Intérêts sur les marges de crédit	196 065	7 582
Intérêts sur les obligations locatives	7 548	25 710
Frais bancaires	150 241	249 877
Variation du passif environnemental	41 925	77 166
	938 960	1 145 749

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

10 - STOCKS

	2021	2020
	\$	\$
Doré en cours de production	3 976 552	4 648 288
Fournitures et pièces de rechange	9 249 760	8 437 106
Minerai empilé	412 011	231 094
	13 638 323	13 316 488

11 - DÉBITEURS

	2021	2020
	\$	\$
TVA à recevoir ⁽¹⁾	3 804 644	3 355 503
Autres taxes à recevoir	351 557	381 448
Autres débiteurs	65 960	17 238
	4 222 161	3 754 189

⁽¹⁾ Les montants à recevoir au titre de la TVA ne portent pas intérêt et sont généralement réglés dans un délai de 12 mois. La TVA à recevoir qui sera recouvrée sur plus de douze mois a été comptabilisée dans les actifs non courant. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, aucune provision n'a été comptabilisée au titre de la TVA à recevoir (aucune au 31 décembre 2020). Au 31 décembre 2021, la Société ne détenait aucune garantie sur les sommes à recevoir (aucune garantie au 31 décembre 2020).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

12 - BIENS MINIERS

	Mininko (A)	Sanoula (B)	Kamasso (C)	Diangounté (D)	Total
Participation indivise	100 %	100 %	100 %	100 %	
Droits et titres miniers					\$
Solde au 31 décembre 2019	137 423	224 842	22 372	47 920	432 557
Variation du taux de change	9 657	15 803	1 572	3 368	30 400
Solde au 31 décembre 2020	147 080	240 645	23 944	51 288	462 957
Acquisitions	---	---	13 459	25 799	39 258
Variation du taux de change	(11 468)	(18 764)	(1 867)	(5 027)	(37 126)
Solde au 31 décembre 2021	135 612	221 881	35 536	72 060	465 089
Frais d'exploration					
Solde au 31 décembre 2019	4 651 388	1 233 932	770 860	22 645	6 678 825
Frais engagés	155 715	58 377	39 068	40 391	293 551
Amortissements	8 860	3 541	2 655	4 311	19 367
Variation du taux de change	331 506	88 916	56 276	3 847	480 545
Solde au 31 décembre 2020	5 147 469	1 384 766	868 859	71 194	7 472 288
Frais engagés	1 408 894	548 857	---	19 888	1 977 639
Amortissements	23 726	21 725	---	---	45 451
Variation du taux de change	(459 630)	(121 636)	(67 748)	(6 104)	(655 118)
Solde au 31 décembre 2021	6 120 459	1 833 712	801 111	84 978	8 840 260
Total :					
Au 31 décembre 2020	5 294 549	1 625 411	892 803	122 482	7 935 245
Au 31 décembre 2021	6 256 071	2 055 593	836 647	157 038	9 305 349

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

12 - BIENS MINIERS - (suite)

(A) Depuis le 30 avril 2007, la Société détient 100 % des titres miniers de cette propriété. Le vendeur bénéficie de redevances NSR (Net Smelter Return) de 1 % sur lesquelles la Société a un droit de premier refus.

Le 21 mars 2012, la filiale Nampala S.A., détenue à 90 % par la Société, a reçu le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko. Ce permis d'exploitation est valide pour une durée de trente ans.

De plus, lors de l'attribution du permis d'exploitation, l'État malien s'est vu octroyer 10 % des actions de Nampala S.A. à titre gratuit. L'État malien pourrait décider d'acquérir une participation supplémentaire de 10 % à titre onéreux, ce qu'il n'a pas fait à la date de ces états financiers consolidés.

Le 17 septembre 2019, la filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. s'est vu octroyer de nouveau ce permis de recherche et d'exploration. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 16 septembre 2026.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

(B) Depuis le 30 mai 2008, la Société détient 100 % du titre minier par l'entremise de sa filiale Ressources Robex Mali S.A.R.L., filiale en propriété exclusive. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la Société aura un droit de premier refus.

Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé de nouveau le 28 août 2019. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 27 août 2026.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

(C) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 19 septembre 2017. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 18 septembre 2024.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

(D) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 26 août 2019. La durée de validité de ce permis est de 13 mois, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 27 septembre 2024.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coûts de développement minier	Bâtiments et aménagements de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillages, équipements et matériel roulant	Équipements d'exploration	Total
Coût						\$
Solde au 31 décembre 2019	16 500 008	8 922 809	91 853 888	2 845 123	712 293	120 834 121
Acquisitions	8 003 430	3 479 443	17 532 117	1 566 706	---	30 581 696
Modifications d'actifs au titre de droits d'utilisation - note 17	---	---	---	(266 344)	---	(266 344)
Radiations	---	(52 885)	(34 155)	(93 448)	---	(180 488)
Variation du taux de change	1 178 510	635 925	6 505 162	202 708	50 064	8 572 369
Solde au 31 décembre 2020	25 681 948	12 985 292	115 857 012	4 254 745	762 357	159 541 354
Acquisitions	3 146 804	1 201 296	26 036 894	1 042 396	---	31 427 390
Modifications d'actifs au titre de droits d'utilisation - note 17	---	---	---	(116 087)	---	(116 087)
Radiations	---	---	---	(29 976)	---	(29 976)
Variation du taux de change	(2 052 943)	(1 046 526)	(9 520 491)	(353 934)	(59 444)	(13 033 338)
Solde au 31 décembre 2021	26 775 809	13 140 062	132 373 415	4 797 144	702 913	177 789 343

Amortissement cumulé

Solde au 31 décembre 2019	5 964 468	3 496 894	45 752 689	1 351 948	635 646	57 201 645
Amortissement	2 851 198	1 345 162	16 340 753	650 000	17 711	21 204 824
Modifications d'actifs au titre de droits d'utilisation - note 17	---	---	---	(162 216)	---	(162 216)
Radiations	---	(33 643)	(20 213)	(70 349)	---	(124 205)
Variation du taux de change	426 480	253 438	3 337 813	98 696	45 027	4 161 454
Solde au 31 décembre 2020	9 242 146	5 061 851	65 411 042	1 868 079	698 384	82 281 502
Amortissement	1 580 081	1 093 106	8 189 453	737 609	13 338	11 613 587
Modifications d'actifs au titre de droits d'utilisation - note 17	---	---	---	(58 044)	---	(58 044)
Radiations	---	---	---	(24 025)	---	(24 025)
Variation du taux de change	(729 724)	(415 334)	(5 271 709)	(157 338)	(54 833)	(6 628 938)
Solde au 31 décembre 2021	10 092 503	5 739 623	68 328 786	2 366 281	656 889	87 184 082

Valeurs nettes :

Total au 31 décembre 2020	16 439 802	7 923 441	50 445 970	2 386 666	63 973	77 259 852
Total au 31 décembre 2021	16 683 306	7 400 439	64 044 629	2 430 863	46 024	90 605 261
Non amorties						
au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾	7 145 057	1 228 689	2 794 029	---	---	11 167 775
Non amorties						
au 31 décembre 2021 ⁽¹⁾	7 192 341	1 301 482	2 267 858	---	---	10 761 682

⁽¹⁾ Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 10 761 682 \$ ne font pas l'objet d'un amortissement parce qu'elles sont soit en cours de développement, de construction ou d'installation au 31 décembre 2021 (11 167 775 \$ au 31 décembre 2020).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

14 - CRÉDITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs	10 567 591	9 770 197
Dû à l'État ⁽¹⁾	10 965 585	365 640
Comptes à payer à une société détenue par un actionnaire	1 424 708	2 317 787
Autres créditeurs	1 352 444	1 295 282
Intérêts courus	15 627	16 716
	24 325 955	13 765 622

⁽¹⁾ Inclus un dû de 7 714 916 \$ sur la provision pour les ajustements des années antérieures (voir note 24).

15 - DETTE À LONG TERME, MARGES DE CRÉDIT ET DÉCOUVERT BANCAIRE

Emprunt bancaire, d'un montant initial de 11 549 531 \$ (5 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 262 794 \$ (119 784 353 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en août 2022 inclusivement.⁽¹⁾

Emprunt bancaire, d'un montant initial de 2 245 420 \$ (1 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 8 %, garanti par une hypothèque foncière de troisième rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 193 038 \$ (87 988 866 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en mai 2022 inclusivement.

Emprunt bancaire, d'un montant initial de 1 844 706 \$ (500 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 10 %, garanti par une hypothèque foncière de troisième rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 115 792 \$ (52 779 446 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en août 2022 inclusivement.

Emprunt bancaire, d'un montant initial de 701 937 \$ (300 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,5 %, garanti par un nantissement à hauteur du matériel roulant financé. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 20 183 \$ (9 199 798 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en mars 2024 inclusivement.

Emprunt bancaire, d'un montant initial de 69 726 \$ (29 800 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,5 %, garanti par un nantissement à hauteur du matériel roulant financé. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 2 005 \$ (913 846 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en mars 2024 inclusivement.

Emprunts entièrement remboursés au cours de l'exercice

Moins : Frais de financement reportés d'un montant initial de 291 011 \$ (122 263 500 francs CFA)

Moins : Partie courante de la dette à long terme

	2021	2020
	\$	\$
	2 048 221	5 365 654
	1 123 032	---
	991 920	---
	491 576	---
	48 830	---
	---	1 189 711
	4 703 579	6 555 365
	(8 973)	(55 262)
	4 694 606	6 500 103
	(4 389 574)	(4 288 403)
	305 032	2 211 700

⁽¹⁾ En vertu de ces obligations, la Société s'est engagée à respecter annuellement certaines conditions ainsi que des ratios financiers. Au 31 décembre 2021, la Société respectait tous les ratios financiers exigés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

15 - DETTE À LONG TERME, MARGES DE CRÉDIT ET DÉCOUVERT BANCAIRE - (suite)

Les paiements en capital requis au cours des trois prochains exercices sont de 4 703 579 \$.

	\$
2022	4 398 547
2023	253 647
2024	51 385

Marges de crédit et découvert bancaire

Marge de crédit autorisée d'une banque malienne pour un montant maximal de 1 096 946 \$ (500 000 000 francs CFA), portant intérêt au taux annuel de 8 %, échéant le 30 septembre 2022.

Marge de crédit autorisée d'une banque malienne pour un montant maximal de 5 484 729 \$ (2 500 000 000 francs CFA), portant intérêt au taux annuel de 7,75 %, échéant le 30 novembre 2022.

Découvert bancaire

2021	2020
\$	\$
573 797	1 086 599
5 484 729	---
601 074	---
6 659 600	1 086 599

16 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL

Solde au début de l'exercice

Variation de la provision à la suite de changements dans les estimations

Charges de désactualisation de l'exercice

Effet de la variation du taux de change

Solde à la fin de l'exercice

2021
\$
423 702
(54 309)
41 925
(32 933)
378 385

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. Ces provisions peuvent être révisées par suite des modifications apportées à ces lois et règlements et de nouvelles informations, comme les changements dans les réserves correspondant à un changement dans la vie de la mine et les taux d'actualisation, les changements dans les coûts estimatifs des activités de remise en état et l'acquisition ou la construction d'une nouvelle mine. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

16 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL - (suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Au 31 décembre 2021, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établissait à 378 385 \$ (423 702 \$ au 31 décembre 2020).

La valeur estimative non actualisée de ce passif se chiffrait à 1 027 712 \$ (1 114 623 \$ au 31 décembre 2020).

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, une charge de désactualisation de 41 925 \$ (77 166 \$ au 31 décembre 2020) a été imputée aux résultats dans les charges financières afin de rendre compte d'une augmentation de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, laquelle a été établie à l'aide d'un taux d'actualisation moyen pondéré de 11 % (11 % au 31 décembre 2020).

17 - CONTRATS DE LOCATION

Des actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les immobilisations corporelles, tel que décrit ci-dessous :

	Bâtiments et aménagements de bureaux	Outillages, équipements et matériel roulant	Total \$
Solde au début de l'exercice	146 563	146 028	292 591
Modifications	---	(58 043)	(58 043)
Amortissement	(71 967)	(69 574)	(141 541)
Effet de la variation du taux de change	(9 462)	(8 609)	(18 071)
Solde à la fin de l'exercice	65 134	9 802	74 936

Les passifs liés aux obligations locatives se présentent comme suit:

	2021 \$
Solde au début de l'exercice	301 551
Modifications	(58 043)
Versements durant l'exercice	(145 910)
Effet de la variation du taux de change	(11 235)
Solde à la fin de l'exercice	86 363
<i>Moins</i> : Partie courante des obligations locatives	(79 150)
	7 213

Ces passifs ont été évalués à la valeur actuelle des paiements de location résiduels, actualisée en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société ou de ses filiales, soit respectivement 4 % ou 7,38 %. Les contrats de location ne comportent aucune clause restrictive.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

18 - CAPITAUX PROPRES

a) Capital-actions

Autorisé

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale

Ordinaires

Privilégiées, sans droit de vote, à dividende non cumulatif variable n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants, rachetables au prix payé

Émis et entièrement payé

599 878 403 actions ordinaires

(31 décembre 2020 - 599 119 403 actions ordinaires)

2021	2020
\$	\$
71 407 047	71 269 402

Année 2021

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a émis 759 000 actions à la suite d'exercices d'options d'achat d'actions pour un montant en trésorerie de 83 670 \$. La valeur des options exercées, qui a été reclassée dans le capital-actions, est de 137 645 \$.

b) Réserve - options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la Société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la Société pouvant être émises en vertu du présent régime est 34 770 600 actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire, qui n'est pas un consultant ou une personne s'occupant des relations avec les investisseurs, ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de cinq pour cent (5 %) des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci et peut décider si elles peuvent être acquises selon un calendrier particulier. L'échéance des options émises ne peut excéder dix ans et le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Le nombre total d'options octroyées au cours d'une période de 12 mois aux consultants et aux personnes s'occupant des relations avec les investisseurs ne doit pas excéder 2 % des actions ordinaires émises et en circulation. Enfin, les options octroyées à une personne dont les services sont retenus pour s'occuper d'activités de relations avec les investisseurs sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois.

Les options d'achat d'actions octroyées par la Société sont réglables en instruments de capitaux propres de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

18 - CAPITAUX PROPRES - (suite)

b) Réserve - options d'achat d'actions - (suite)

	2021	2020
	\$	\$
Options d'achat d'actions en vigueur	461 853	523 248
Options d'achat d'actions échues ou annulées	2 565 758	2 558 338
	3 027 611	3 081 586

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2021		2020	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	7 140 163	0,12 \$	23 000 000	0,11 \$
Octroyées	---	---	3 000 000	0,35 \$
Exercées	(759 000)	0,11 \$	(18 859 837)	0,15 \$
Annulées ou échues	(100 000)	0,12 \$	---	---
En circulation à la fin de l'exercice	6 281 163	0,12 \$	7 140 163	0,12 \$
Pouvant être exercées	6 281 163	0,12 \$	7 140 163	0,12 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la moyenne pondérée du prix de l'action lors des exercices des options d'achat d'actions était de 0,41 \$ (0,37 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

La juste valeur totale des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 s'établit à néant (573 791 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, aucun montant n'est inscrit à titre de coût de la rémunération en options d'achat d'actions (573 791 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). La juste valeur a été estimée à la date d'octroi selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2020
Taux d'intérêt sans risque	0,32 %
Volatilité prévue	66,50 %
Taux de rendement des actions	0 %
Durée de vie prévue	5 années
Prix de l'action	0,35 \$
Prix d'exercice	0,35 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

18 - CAPITAUX PROPRES - (suite)

b) Réserve - options d'achat d'actions - (suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société :

Prix d'exercice	Options en circulation au 31 décembre 2021		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2021	
	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante	
	Nombre	Années	Nombre	Années
0,09 \$	1 150 000	0,5	1 150 000	0,5
0,115 \$	100 000	1,7	100 000	1,7
0,13 \$	5 031 163	2,9	5 031 163	2,9
	6 281 163		6 281 163	

c) Dividendes

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, aucun dividende n'a été déclaré par la Société aux actionnaires ordinaires (dividendes extraordinaires déclarés de 0,02 \$ par action ordinaire le 18 mars 2020 et de 0,04 \$ par action le 10 septembre 2020 pour un montant total de 35 537 967 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, un dividende de 23 614 \$ a été déclaré par la Société à la participation ne donnant pas le contrôle (dividendes de 73 014 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

19 - CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2021	2020
	\$	\$
Écart de change		
Solde au début de l'exercice	7 552 952	1 723 032
Variation de l'écart de change de l'exercice	(8 772 942)	5 829 920
Solde à la fin de l'exercice	(1 219 990)	7 552 952
Attribuable		
Aux actionnaires ordinaires	(1 120 724)	7 576 935
À la participation ne donnant pas le contrôle	(99 266)	(23 983)
	(1 219 990)	7 552 952

20 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2021	2020
	\$	\$
<i>a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</i>		
Diminution (augmentation) de l'actif courant		
Débiteurs	(618 360)	(1 828 758)
Stocks	(1 455 442)	(2 435 254)
Charges payées d'avance	(592 808)	26 795
Dépôts versés	(392 546)	524 539
	(3 059 156)	(3 712 676)
Augmentation du passif courant		
Créditeurs	13 214 202	2 088 140
	10 155 047	(1 624 536)
<i>b) Intérêts payés</i>		
Marges de crédit	(196 065)	(7 582)
Dettes à long terme	(483 972)	(784 655)
Obligations locatives	(7 548)	(25 710)
Frais bancaires	(150 241)	(249 877)
	(837 826)	(1 067 824)
<i>c) Éléments sans incidence sur la trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Variation des créditeurs liés aux immobilisations corporelles	1 717 820	(1 853 534)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

21 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat

	2021	2020
	\$	\$
Impôt exigible		
Impôt exigible sur le résultat	15 999 695	768 004
Impôt différé		
Création et renversement des différences temporelles	4 658 751	1 788 301
Charge d'impôt sur le résultat	20 658 446	2 556 305

Le rapprochement du taux d'imposition combiné fédéral (Canada) et provincial (Québec) avec la provision pour impôt s'établit comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Impôt exigible au taux combiné prévu par la loi de 26,5 % (26,5 % en 2020)	9 746 448	12 609 322
Impôt minimum	---	223 379
Ajustements des années précédentes	14 276 807	348 159
Éléments non déductibles et non imposables	(5 537 492)	(13 466 960)
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	1 298 180	2 359 928
Écart de taux	771 537	194 535
Éléments sans incidence sur le résultat	233 922	(208 785)
Écart entre référentiels comptables	(102 573)	248 899
Autres	(102 325)	170 571
Retenues d'impôt étranger	73 942	77 257
	20 658 446	2 556 305

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

21 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT - (suite)

Impôt différé sur le résultat

Les composantes des actifs et des passifs d'impôt différé sont les suivantes :

<u>Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés</u>	2021	2020
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Obligations locatives	15 838	75 476
	15 838	75 476
Passifs d'impôt différé		
Immobilisations corporelles	(7 889 310)	(3 529 368)
Immobilisation incorporelles	(2 071)	(3 209)
	(7 891 381)	(3 532 577)
Impôt différé, montant net	(7 875 543)	(3 457 101)
<u>Actifs d'impôt différé non comptabilisés</u>	2021	2020
	\$	\$
Biens miniers	3 346 373	3 187 236
Pertes autres qu'en capital	15 740 708	14 198 489
Charges financières reportées	27 756	41 933
Obligations locatives	2 191	761
Pertes en capital	---	504 588
Immobilisations corporelles	793 771	775 182
	19 910 799	18 708 189

Au 31 décembre 2021, il n'existe pas de pertes autres qu'en capital au Mali qui ne sont pas reconnues (aucune au 31 décembre 2020).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

22 - RÉSULTAT PAR ACTION

	2021	2020
	\$	\$
Résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires	15 892 676	44 609 088
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	599 737 408	588 946 537
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	4 595 729	10 037 766
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation ⁽¹⁾	604 333 137	598 984 303
Résultat de base par action	0,026	0,076
Résultat dilué par action	0,026	0,074

⁽¹⁾ Le calcul des conversions hypothétiques exclut les options dont l'effet est antidilutif. Certaines options sont antidilutives soit parce que leur prix d'exercice est plus élevé que le cours moyen de l'action ordinaire de la Société pour chacune des périodes présentées ou encore parce que l'impact de la conversion de ces éléments sur le résultat net amènerait le résultat dilué par action à être supérieur au résultat de base par action pour chacune de ces périodes. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, aucune option n'est exclue du calcul du résultat dilué par action (aucune option pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

23 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la Société consistent à maintenir des liquidités adéquates pour financer les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres. Le capital de la Société s'établissait respectivement à 98 647 265 \$ et 91 239 519 \$ au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Les objectifs de la Société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières. La Société surveille le capital en tenant compte de sa consommation de trésorerie mensuelle et de ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

Les autres opérations qui ont un effet sur les capitaux propres sont présentées à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

24 - ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

Obligations d'achats

Au 31 décembre 2021, la Société s'est engagée à acheter auprès de différents fournisseurs non liés des immobilisations corporelles pour un montant de 2 149 770 \$ (2 803 884 \$ au 31 décembre 2020) et de stocks de fournitures et pièces de rechange pour un montant de 4 423 053 \$ (5 516 356 \$ au 31 décembre 2020). De plus, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services d'une durée de moins de 12 mois totalisant 719 232 \$ (64 603 \$ au 31 décembre 2020).

Les paiements requis au cours du prochain exercice totalisent 7 292 054 \$.

Redevances gouvernementales

Au Mali, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 %.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

24 - ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS - (suite)

Ajustement fiscal des années antérieures

En 2021, la Société a reçu des autorités fiscales maliennes des projets d'avis de cotisation pour les années 2016 à 2018 avec une exposition maximale de 21,2 millions de dollars (incluant intérêts et pénalités).

L'évaluation couvre principalement les éléments suivants : l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières.

Au 31 décembre 2021, diverses discussions techniques sont en cours dont l'issue finale reste incertaine, et il subsiste donc un risque que le résultat ait un impact matériel sur les soldes comptabilisés au cours du prochain exercice. Il n'est pas possible de fournir d'autres estimations de sensibilité des variations potentielles à la baisse.

L'issue finale de cette affaire ne peut être déterminée à l'heure actuelle. Bien que la société défende vigoureusement ses positions et négocie actuellement un nouveau cadre fiscal avec les autorités maliennes, une provision de 14,3 millions de dollars a été enregistrée au 31 décembre 2021, ce qui représente la sortie de fonds la plus probable à l'heure actuelle. Toute provision supplémentaire sera comptabilisée dans les états financiers consolidés de la Société une fois et s'il est probable qu'une sortie de fonds supplémentaire se produira.

25 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégories d'évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : actifs et passifs financiers à la JVRN et actifs et passifs financiers évalués au coût amorti. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories :

	2021	2020
	\$	\$
Actifs financiers au coût amorti		
Trésorerie	20 721 807	8 895 854
Débiteurs	65 960	17 238
Dépôts versés	1 920 523	2 012 030
	22 708 290	10 925 122
Passifs financiers au coût amorti		
Créditeurs	13 360 370	13 399 981
Marges de crédit	6 659 600	1 086 599
Dette à long terme	4 694 606	6 500 103
Obligations locatives	86 363	301 551
	24 800 939	21 288 234

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

25 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La valeur comptable des actifs financiers avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée ainsi que des taux d'intérêt de ces instruments qui avoisinent ceux du marché.

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées.

- Niveau 1 : Évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

- Niveau 2 : Évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et

- Niveau 3 : Évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une partie importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Au 31 décembre 2021, la Société n'a aucun passif financier à la juste valeur (aucun au 31 décembre 2020).

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de ces exercices.

ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers courants de la Société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

Les marges de crédit et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

iii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de son exposition à d'autres monnaies, principalement le dollar canadien et américain.

La Société détient de la trésorerie, des débiteurs, des dépôts versés et des créditeurs en dollars canadiens et/ou en dollars américains. En conséquence, la Société est exposée au risque causé par les fluctuations de taux de change. La Société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

25 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

a) Risque de marché - (suite)

Le tableau suivant présente les soldes en devises étrangères au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 :

	2021 CAD	2021 USD	2020 CAD	2020 USD
Trésorerie	356 078	203 196	1 312 070	665 025
Dépôts versés	27 386	443 407	224 277	315 711
Créditeurs	(415 070)	(1 540 211)	(608 299)	(509 967)
Obligations locatives	(56 268)	---	(118 466)	---
	(87 874)	(893 608)	809 582	470 769
Solde net en euros	(61 062 €)	(789 237 €)	518 697 €	382 884 €

Le franc CFA fluctue en fonction de l'euro. Le FCFA est actuellement à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro. Le solde en euros comprend le solde en francs CFA, du fait que le risque de change lié à ces deux monnaies est géré simultanément.

En supposant la constance de toutes les autres variables, un affaiblissement de 5 % des taux de change du dollar canadien et américain aurait généré une augmentation approximative de 62 536 \$ du résultat net et des capitaux propres de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (diminution approximative de 67 006 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Un renforcement de 5 % des taux de change du dollar canadien et américain aurait généré une diminution approximative de 53 648 \$ du résultat net et des capitaux propres de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (augmentation approximative de 70 916 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la Société subisse une perte de crédit si un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit sont la trésorerie et les débiteurs. La Société atténue ce risque en déposant sa trésorerie auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'excellentes cotes de solvabilité. Cependant, au 31 décembre 2021, un montant de 3 148 070 \$ était détenu auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée (1 006 430 \$ au 31 décembre 2020). Les dépôts ont été versés principalement pour l'achat de matériel relatif à l'exploitation minière et de stocks de fournitures et de pièces de rechange. La Société fait affaire avec ces fournisseurs depuis plusieurs années et est d'avis que le risque de crédit lié à ces avances est faible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

25 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations à leur échéance.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2021 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	24 325 955	24 325 955	---	---
Dette à long terme ⁽¹⁾	4 694 606	4 568 970	317 871	---
Marges de crédit	6 659 600	6 659 600	---	---
Obligations locatives ⁽¹⁾	86 363	81 308	6 780	---
	35 766 524	35 635 833	324 651	---

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2020 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	13 765 623	13 765 623	---	---
Dette à long terme ⁽¹⁾	6 500 103	4 661 973	2 280 141	---
Obligations locatives ⁽¹⁾	301 551	214 129	101 635	---
	21 653 877	19 728 325	2 381 776	---

⁽¹⁾ Les sommes des échéances à venir concernant ces éléments de passif surpassent leur valeur comptable parce qu'elles incluent à la fois les paiements en capital et en intérêts prévus.

26 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 comprennent une charge de 4 536 605 \$ engagée auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par ceux-ci (6 597 730 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020), incluant des frais de déplacement pour un montant de 112 239 \$ (73 952 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établi par les parties liées.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société :

	2021	2020
	\$	\$
Honoraires et salaires ⁽¹⁾	4 372 566	5 882 787
Jetons de présence ⁽¹⁾	51 800	67 200
Rémunération en options d'achat d'actions	---	573 791
	4 424 366	6 523 778

⁽¹⁾ Ces charges sont incluses dans les charges administratives - gestion corporative, à la note 8.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

26 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES - (suite)

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, les transactions entre la Société et les administrateurs et principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société :

	2021 \$	2020 \$
Transactions avec la Société Fairchild Participation S.A. ⁽²⁾	4 484 805	5 956 739

⁽²⁾ Un montant de 4 372 566 \$ inclus dans cette somme est lié à la rémunération de dirigeants de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (5 882 787 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

La Société n'a pas prévu le versement de prestations en cas de cessation d'emploi et de changement de contrôle aux membres clés de la direction.

27 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE CLÔTURE

Le 20 avril 2022, la Société a conclu une convention d'achat d'actions (« SPA ») dans laquelle la Société va émettre un maximum de 403 600 000 actions ordinaires (moins les ajustements de clôture tels que les passifs potentiels) dans le capital-actions de Robex en échange de 100 % des actions en circulation de Sycamore Mining (« Sycamore »).

Conformément aux termes du SPA, les actions ordinaires seront émises de la façon suivante :

- 242 160 000 actions ordinaires échéant à la clôture;
- Après l'approbation des états financiers de clôture, un maximum de 60 540 000 actions ordinaires, moins un nombre d'actions ordinaires égal au montant total du passif de Sycamore; et
- 100 900 000 actions ordinaires moins un nombre équivalent d'actions égal à certains passifs de Sycamore ou des vendeurs qui n'ont pas été adressés dans (i) une « Convention d'établissement » signée avec le gouvernement de la Guinée déterminant les conditions sous lesquelles le projet Kiniero sera exploité, ou (ii) un autre document contraignant adressant de tels passifs.

La clôture est attendue avant la fin du deuxième trimestre de 2022.

La réalisation de la transaction est assujettie à un certain nombre de conditions préalables, y compris, sans s'y limiter : (i) la réception par Robex d'un rapport technique NI 43-101 sur le projet Kiniero et l'acceptation de celui-ci par la Bourse de croissance TSX (ci-après : la « Bourse »); et (ii) l'approbation de la transaction par la Bourse.